

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2011

Présents : Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, TOURAINE, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Bernard UTHURRY
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Jacques CARSUZAA
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Philippe GARROTE	à	Dominique QUEHEILLE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE	à	Eliane YTHIER
	Fabien REICHERT	à	Marie-Lyse GASTON
	Nathalie REGUEIRO	à	Véronique PEBEYRE

Suppléants : Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Gérard URRUSTOY, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Gérard LEPRETRE, Jean-Michel BRUGIDOU, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N°111115-09-DIV

ACQUISITION DE MATERIEL

M. MINJUZAN expose :

Médiathèque Intercommunale

Il est prévu d'installer des cendriers à l'extérieur du bâtiment. Le montant estimé est de 500.00 € HT. Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Général (opération 104)

Spectacle vivant

Il est prévu de procéder à l'acquisition de matériel. Après consultation, les fournisseurs suivants peuvent être retenus :

Micros : Audiomaster pour un montant de 2 802.70 € HT

2 Lecteurs CD : Audiomaster : 1 111.11 € HT

Patience rideau avant scène : M. DELQUEYROUX pour un montant de 535.00 € HT

50 Poufs (chapelle) : Wesco pour un montant de 3 133.50 €

Housserie banquettes de la chapelle : Fanny Castillon pour un montant de 7 072.00 € HT

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Annexe du Spectacle Vivant 2011.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses ci-dessus
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 novembre 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT